

Madame Philippe de Vaudreuil atteignit l'âge de soixante-six ans et demi. "Elle fit son testament le 19 janvier 1740, et mourut à Paris peu de jours après, dans le même mois."— (D'Hozier, *Armorial de France*, volume VI, page 363).

ERNEST GAGNON.

---

### Guerre à l'ivrognerie

---

L'intempérance, comme dans bien d'autres pays, d'ailleurs, fait des ravages incalculables au Canada. Il y a à peine trois mois, S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, dans une lettre pastorale d'une haute portée sociale, s'élevait avec force contre le fléau de l'ivrognerie, qui fait tant de victimes parmi les Canadiens. Peu de temps après, Mgr l'Archevêque de Montréal traitait le même sujet de telle sorte, que l'opinion publique en fut émue au point de provoquer de la part de nos journaux à grand tirage une campagne *anti-alcoolique*.

*L'Enseignement Primaire* invite aujourd'hui les sept mille instituteurs et institutrices de la province de Québec à prendre part à cette campagne vraiment chrétienne et patriotique. Prémunir la jeunesse contre les dangers de l'ivrognerie, c'est gagner d'avance des âmes au bon Dieu et conserver à la patrie des citoyens sains de corps et d'esprit.

Pour que la jeunesse ait, de bonne heure, horreur du vice dégradant de l'ivrognerie, il importe, dès l'école primaire, d'inculquer dans l'esprit des enfants des notions précises sur les dangers de l'alcoolisme au point de vue de l'hygiène et de la morale.

A cette fin, nous publierons, à partir du présent mois, sous le titre : *Enseignement anti-alcoolique*, une série de devoirs ayant trait à la campagne contre l'intempérance, commencée par NN. SS. les évêques, campagne que tous les catholiques doivent poursuivre avec persévérance jusqu'à ce que la victoire couronne leurs efforts.

---

### Fonctions de l'Instituteur

---

#### I

#### DIGNITÉ DE L'ÉTAT D'INSTITUTEUR (1)

La dignité de l'état d'Instituteur peut se connaître 1. par ses noms ; 2. par la nature de ses fonctions.

1. *Par ses noms*.—Celui qui conduit une école est un *instituteur* (du latin *instituere*, former, établir), c'est-à-dire qu'il doit *former* l'esprit et le cœur de l'enfant qui lui est confié, il doit *poser les bases* de la conduite future de cet enfant.

---

(1) Ou d'Institutrice, suivant le cas.